

New-York, Tokyo, Londres...
Visitez la 1ère expo photos mondiale



L'EXPRESS.fr

Retrouvez toute l'info au quotidien

Mercredi 23 avril 2008

mercredi 23 avril 2008, mis à jour à 17:37

Un auteur supposé du "casse du siècle" tué en Corse Reuters

Richard Casanova, présenté comme un chef du mythique gang corse de la "Brise de mer" et protagoniste supposé du "casse du siècle" dans une banque de Genève en 1990, a été abattu, mercredi matin, devant un concessionnaire automobile, à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), apprend-on de source policière.

Visé par plusieurs coups de feu d'une arme automatique, il est mort sur place peu après l'arrivée des secours. Le ou les tueurs sont parvenus à s'enfuir.

La justice soupçonnait Richard Casanova d'avoir participé au hold-up du siècle, le 25 mars 1990, à Genève, où cinq hommes avaient dérobé 31,4 millions de francs suisses, soit 220 kg de billets et l'équivalent de 20 millions d'euros. Le butin n'a jamais été retrouvé.

Peu avant midi, Richard Casanova, 49 ans, s'était rendu avec un ami chez le concessionnaire d'une marque de voiture, à la périphérie de Porto-Vecchio. Il avait rangé son 4X4 noir contre un mur de pierres derrière lequel s'est dissimulé le tireur, qui semble avoir agi seul, dit la police.

Celui-ci a vidé à bout portant huit balles du chargeur d'une arme automatique de gros calibre. Selon les premières constatations, un seul projectile l'aurait atteint au thorax, côté droit. Son autopsie sera pratiquée jeudi matin à Ajaccio.

Son ami a été entendu par les enquêteurs, mais il se montrerait peu prolixe, selon la police.

Après 16 ans de fuite dans l'affaire du "casse", Richard Casanova s'était constitué prisonnier en 2006, et après une période de détention il avait été libéré en novembre de cette même année, contre le paiement d'une caution de 150.000 euros.

Jugés aux assises de Paris après une interminable, enquête, les quatre autres auteurs présumés du casse avaient auparavant été acquittés le 12 juin 2004, à Paris.

Le bénéfice du doute avaient été accordé aux frères Joël et Jacques Patacchini, à André Benedetti et Alexandre Chevrière. Ce dernier avait été blessé gravement par balles trois jours après le verdict.

Trois ressortissants suisses, dont deux ont été condamnés dans leur pays, avaient accusé initialement les cinq Corses, avant de refuser de venir au procès de Paris. Ils disaient avoir été floués par les auteurs lors du partage du butin.

Les cinq accusés français sont supposés avoir été membres du gang de la "Brise de mer", baptisé ainsi du nom d'un bar de Bastia où se réunissaient les truands. Les quatre suspects du procès de Paris l'avaient démenti à l'audience, qualifiant même la "Brise de mer" d'invention journalistique.

L'EXPRESS.fr

L'ACTU : Monde | France | Régions | Economie | bourse | Sport | Science |
High-tech | Photos & Vidéos | Débats & Blogs
LE MAG : Mode(s) | Saveurs | Ciné & spectacles | Voyages | Livres
ET VOUS : Emploi | Forum | Rencontres | Email gratuit | Newsletter | RSS